

### LES RELATIONS CANADA-MAURITANIE

Les relations entre le Canada et la Mauritanie ne sont pas très poussées, mais elles sont généralement bonnes et cordiales. L'ex-président de la Mauritanie, M. Ould Daddah, est venu au Canada en mai 1977. Le Canada a fourni de l'aide alimentaire à la Mauritanie et, dans le cadre d'un programme de bourses, un certain nombre d'étudiants mauritaniens sont venus au Canada recevoir une formation. Tous deux signataires du GATT, le Canada et la Mauritanie s'accordent mutuellement le traitement de la nation la plus favorisée. Bien qu'il n'existe aucun accord commercial bilatéral entre les deux nations, la Mauritanie est susceptible de bénéficier du Système généralisé de préférences tarifaires du Canada.

Les contacts entre la Mauritanie et le Canada se sont approfondis grâce à des actions bilatérales directes, comme des visites de représentants officiels, et aux échanges qu'ont eus les deux pays au sein d'instances multilatérales comme la Banque africaine de développement, le Sommet de la Francophonie et l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal.

Bien que la Mauritanie ne fasse pas directement l'objet d'un programme d'aide bilatérale, elle a quand même bénéficié d'aide canadienne acheminée de différentes manières, y compris par le truchement d'institutions multilatérales. Jusqu'à récemment, le Canada lui accordait une aide alimentaire et aidait à financer un projet économique géré par le Centre de recherche en développement économique de l'Université de Montréal. Un programme de bourses financé par l'ACDI a permis à un certain nombre d'étudiants mauritaniens d'étudier l'ingénierie et la gestion dans des universités canadiennes. Dans le cadre de sa contribution de 2 millions \$ à l'UNICEF pour le financement des programmes d'urgence et de relèvement des pays africains, le Canada a accordé à la Mauritanie, en décembre 1986, une subvention spéciale de 500 000 \$ s'inscrivant dans le programme Afrique 2000 de l'ACDI.

Les échanges commerciaux entre le Canada et la Mauritanie sont demeurés modestes en raison de la situation économique difficile de ce pays. La balance des échanges commerciaux du Canada avec la Mauritanie est excédentaire. Le Canada exporte surtout du blé et d'autres produits alimentaires achetés grâce à des fonds de l'ACDI. Certaines entreprises canadiennes ont exploré des possibilités commerciales en Mauritanie, mais celles-ci continueront de dépendre directement de la situation de ce pays et de ses besoins économiques immédiats.